

Adaptation de la production de la centrale nucléaire de Chooz en raison des conditions climatiques

2.8.2026 - | EDF

Les conditions climatiques de ces derniers jours ont entraîné une baisse du débit de la Meuse (débit Meuse actuel : 18,6 m³/s à 8h le 02/08/26). Afin de respecter l'accord franco-belge du 8 septembre 1998 relatif à la gestion des eaux de la Meuse, les équipes de la centrale nucléaire de Chooz ont procédé à l'arrêt de l'unité de production n°1 le 1er août 2026 à 23h05.

Cet arrêt n'a aucun impact sur la sûreté des installations. Il intervient exclusivement dans le cadre de l'application de cet accord qui précise que le fonctionnement des unités de production peut être adapté afin de garantir un débit d'eau suffisant pour les différents usagers du fleuve, en France comme en Belgique, visant à garantir un débit suffisant de la Meuse.

Pour rappel, l'unité de production n°2 est à l'arrêt depuis le 11 juillet 2026, dans le cadre de ce même accord.

<https://www.edf.fr/la-centrale-nucleaire-de-chooz/les-actualites-de-la-centrale-nucleaire-de-chooz/adaptation-de-la-production-de-la-centrale-nucleaire-de-chooz-en-raison-des-conditions-climatiques-0>